

DISSEMINATION DU RAPPORT SUR L'EVALUATION DU PROJET
SICOMINES

RAPPORT DE MISSION

SECRÉTARIAT TECHNIQUE
COURRIER REÇU LE : 09 FEV 2022
N° : 030
PAR : MASSARA Lucie

I. Contexte

La Coalition « **Publiez Ce Que Vous Payez** », "**PCQVP**" a reçu du Comité National de l'ITIE-RDC un appui financier pour disséminer le Rapport thématique sur l'évaluation du Projet SICOMINES dans neuf (9) sites : Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Fungurume, Bunia, Kindu, Mbuji-Mayi, Goma et Bukavu.

Avant de déployer ses membres sur ces sites, elle s'est fixée pour objectif de contribuer à la vulgarisation dudit Rapport afin de permettre aux parties prenantes et aux citoyens de s'approprier les conclusions de l'évaluation de tous les volets de ce Projet : Volet infrastructure et Volet minier avec son pendant qu'est la Centrale Hydroélectrique de Busanga.

Sur les sites, la dissémination visait particulièrement les membres des gouvernements provinciaux et des assemblées provinciales ; les acteurs des services des mines, de la société civile, des confessions religieuses, des mouvements citoyens et des médias.

Ce faisant, la Coalition "**PCQVP**" voulait que le niveau d'exécution de la Convention de collaboration sino-congolaise et les enjeux du Projet SICOMINES soient connus des citoyens dans les zones minières ci-dessus et qu'une feuille de route des actions à mener par les différents intervenants soit élaborée pour mettre en œuvre les recommandations issues du Rapport d'évaluation.

Considérant le caractère hautement technique des matières traitées dans ce Rapport, la Coalition "**PCQVP**" a sollicité et obtenu du Coordonnateur National de l'ITIE-RDC d'être accompagnée sur le terrain par quelques Experts du Secrétariat Technique.

C'est ainsi que, par l'Ordre de mission n°002/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2022 du 20 janvier 2022, j'ai été désigné par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC pour assister, du 23 au 30 janvier 2022, les Organisations de la Société civile à disséminer le Rapport d'évaluation du Projet SICOMINES.

C'est à ce titre que j'ai accompagné Monsieur Alidor Kas MUTEBA à Lubumbashi et à Likasi dans le Haut-Katanga.

II. Répartition des tâches

L'organisation matérielle revenait entièrement à Monsieur Kas MUTEBA, c'est-à-dire : mobilisation des participants, location des salles, restauration des participants, paiement des frais de transport des participants, tenue du secrétariat technique des réunions, etc.

L'animation des ateliers était faite en binôme. Monsieur Kas MUTEBA avait la responsabilité de faire l'exposé général du rapport d'évaluation et de répondre aux préoccupations d'ordre général soulevées par les participants, tandis qu'il me revenait de présenter l'ITIE-RDC, les raisons d'être de l'étude, la méthodologie suivie pour l'élaboration du rapport, la clarification des questions techniques ou complexes ainsi que la

présentation des conclusions et des recommandations du Consultant qui a élaboré le rapport.

Le 24 janvier 2022, en marge de la dissémination, nous, Kas MUTEBA, Albert KABUYA, Raoul MUSAU et moi-même sommes descendus en délégation dans la famille de feu Jean Marie KABANGA où nous avons remis à la Veuve, au nom du Coordonnateur National de l'ITIE-RDC et pour le compte du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, une somme de dollars américains cinquante (50 \$US) en espèces et un chèque de dollars américains trois mille huit cents (3 800 \$US). Etaient également présents à côté de la veuve, une Représentante de l'ONG « POM » et Monsieur KABEYA NKONGOLO Narcisse, fils aîné du défunt qui a endossé le chèque et délivré un reçu.

Les 50 \$US remis par le Coordonnateur National sont l'équivalent en espèces de la boisson que la délégation devait partager avec la famille du défunt pendant la visite. Sur le montant du chèque (3 800 \$US), 3 500 \$US représentent la participation du Comité National de l'ITIE-RDC aux frais funéraires de Me. Jean Marie KABANGA, tandis que les 300 \$US qui restent représentent le paiement du jeton de présence de ce dernier pour sa participation à la dernière réunion du Comité Exécutif.

Toutes les pièces comptables, photos et vidéos justifiant cette remise de chèque et de 50\$US ont été déposées auprès des services compétents du Secrétariat Technique.

III. Déroulement des activités

Les activités de la dissémination se sont déroulées de la manière suivante :

- les 25 et 26 janvier à Lubumbashi au Centre ARRUPÉ ;
- les 27 et 28 janvier à Likasi dans la Salle MALAIKA.

Dans les deux Villes, les premières journées ont réuni les acteurs de la Société civile, tandis que les deuxièmes journées ont été consacrées aux administrations publiques, aux Bourgmestres et aux élus.

A Lubumbashi comme à Likasi, la participation de la Société civile a été satisfaisante en nombre et en qualité, avec la présence des délégués des plateformes et des médias représentatifs.

En ce qui concerne les Officiels et les Administrations publiques, à Lubumbashi, j'ai noté la participation qualitative :

- d'un Député national en vacances parlementaires, l'Honorable Nanou MEMBA, élu de Kipushi ;
- d'un Député provincial et
- d'un Administrateur de la Société Nationale des Chemins de fer du Congo (SNCC) en la personne de Monsieur Trésor KANYANGALA.

A Likasi, le Bourgmestre de la Commune populeuse de Kikula, Monsieur Adolphe LUFUMA KAPENDA a participé activement à tous les travaux de l'atelier et se dit impatient de découvrir, dans les meilleurs délais, les conclusions du Consultant qui a étudié la question de la répartition et de l'affectation de la redevance minière. Selon lui, la Commune qu'il dirige depuis plus de dix ans est victime de la répartition de la redevance minière fixée par la législation minière.

De manière générale, de Lubumbashi à Likasi, les participants ont été révoltés par, entre autres :

- le déséquilibre criant au profit de la partie chinoise et ce, dans tous les aspects de la collaboration sino-congolaise ;
- le déficit de réalisation des infrastructures reprises dans l'Annexe C de la Convention de Collaboration sino-congolaise du 22 avril 2008 ;
- l'intrusion de Congo Management (COMAN) dans le capital social de SICOHYDRO et la révision à la baisse des parts de l'Etat congolais à travers le Groupe Gécamines.

Pour ces raisons, les participants exigent de l'Etat congolais :

- de reconsidérer l'étude de faisabilité réalisée par la partie chinoise et d'obtenir de la partie chinoise qu'il soit désigné de commun accord un Cabinet indépendant chargé de réaliser une étude de faisabilité respectant les standards internationaux ;
- d'inviter la partie chinoise à des nouvelles négociations pour réévaluer les intérêts de la RDC tant dans la JV SICOMINES que dans la Centrale Hydroélectrique de Busanga (SICOHYDRO) ;
- d'identifier formellement les propriétaires effectifs de COMAN ainsi que leur apport réel dans le capital social de SICOHYDRO ;
- de démettre les mandataires qui ont bradé les intérêts de l'Etat congolais et d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre.

Il importe de souligner qu'à la fin de chaque session de dissémination, Monsieur Kas MUTEBA sollicitait des participants qu'ils lui transmettent, sur une feuille de papier et ce à l'issue des débats, leurs propositions d'actions à mener à court, moyen et long terme pour changer les choses dans la mise en œuvre de la Convention de collaboration du 22 avril 2008. Sur ce sujet, son rapport d'activités pourra fournir les renseignements que le présent rapport n'a pas été en mesure de capter.

En annexe, je joins le rendu des travaux par les participants eux-mêmes, à travers des coupures de presse.

Kinshasa, le

01/02/2022 

Gilbert DENINGAIDI M.

Consultant Juridique

Expert chargé de Collecte et de l'Analyse des données.

Haut-Katanga : La société civile qualifie « d'escroquerie juridique » le projet Sino-Congolais 13 ans après sa signature

ENQUETE 26 JANVIER 2022
Spread the love

Lumbashi, 26 Janvier 2022-Aucours d'un atelier de renforcement de capacité organisé par la coalition « Publiez ce que vous avez payez » avec l'appui financier de l'ITIE RDC, les membres de la société civile ont qualifié « d'escroquerie juridique » le projet Sino-Congolais 13 ans après sa signature entre le gouvernement congolais et les entreprises chinoises.

D'après la société civile, l'ensemble de ces projets réalisés durant 13 ans, ne représentent que moins de 25% du niveau de son exécution alors que pendant ce temps, l'entreprise Sicominas continue la production en attendant de passer à la phase optimale de plus de 400 milles tonnes de cuivre l'an grâce à l'augmentation de la capacité énergétique de la Centrale hydroélectrique de Busanga, un autre projet controversé qui a vu les parts du Gouvernement Congolais à travers la GCM et la société nationale d'électricité SNEL.



Pendant pratiquement deux jours, les membres de la société civile, les députés provinciaux et nationaux que le projet d'infrastructures des accords de coopération sino-congolaise était une véritable opportunité pour désenclaver les Provinces du centre du pays, aujourd'hui, économiquement asphyxiées, qui devait permettre ainsi

au Congo de retrouver l'unité économique et son marché Commun National mais aussi un programme d'opportunités pour connecter l'Est au Centre et à l'Ouest du pays ainsi désenclaver les Provinces concernées.

Mais 13 ans après la signature de cette convention de collaboration entre le gouvernement Congolais et les entreprises chinoises du GEC, les représentants du peuple congolais note que la situation de l'ensemble de ces travaux sur terrain semble être négative et non profitable à l'État congolais moins encore à la population congolaise.

En général, les projets d'infrastructures couvrent 3370 km de chemin de fer à construire et à reconstruire, et 7218km des routes nationales à réaliser dont 4116 km de routes nouvelles à bitumer et 364 km d'anciennes routes asphaltées ; 32 hôpitaux de référence, 145 centres de santés pour 145 territoires et 50 centres hospitaliers dans les centres urbains, deux universités , 5000 logements sociaux dont 2000 dans la ville Province de Kinshasa et 3000 logements sociaux en Province ; Deux aéroports et deux centrales hydroélectriques alors que sur terrain, les projets chinois passent pour des actions sans visibilité et qui n'impactent en rien la vie quotidienne de la population congolaise, qui était censé être le destinataire et bénéficiaire de ces réalisations. Selon le constat de Jeff Mbiya.

A noter que les accords de coopération sino-congolaise du 22 avril 2008 portent sur deux projets de collaboration, le premier une joint-venture minière sous la domination de SICOMINES, qui a pour fonction de générer des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du deuxième projet dit des infrastructures.

Présent à ces deux jours d'atelier le député national Nanou memba, membre de la commission infrastructures de l'Assemblée Nationale a promis de porter devant l'hémicycle toutes les propositions sous forme d'une question orale avec débat à adresser au Ministre des infrastructures pour clarification quant à la suite de la mise en œuvre de ce projet d'infrastructures ainsi comprendre le niveau des engagements de chaque partie prenante.

Junior KANYIKI/Jeef MBIYA

HAUT-KATANGA /MINES : DÉPUTÉS ET SOCIÉTÉ CIVILE EN ATELIER SUR L'IMPACT DU PROJET SICOMINES DANS LES PROVINCES MINIÈRES DE LA RDC

Publié le
27-01-2022

11:44:43

[Foxtimes](#)

Photo: Shutterstock



Organisé par la coalition Publiez ce que vous avez payé avec l'appui financier de l'ITIE RDC, cet atelier de deux jours avec pour but de contribuer à la promotion et à l'appropriation de l'étude d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de collaboration relative au développement d'un projet minier Sicominex publié par ITIE-RDC et du projet d'infrastructures en RDC par toutes les parties prenantes et les citoyens.

Pendant deux jours, les Députés Nationaux, Provinciaux , services étatiques et les acteurs de la société civile ont renforcé leur compréhension sur les enjeux au tour du projet minier Sicominés, sur le Projet hydroélectrique de Busanga et sur le niveau d'exécution de la convention de collaboration sino-congolaise afin d'élaborer la feuille de route pour des actions à mener ainsi obtenir la mise en œuvre des recommandations de l'étude d'évaluation en vue d'un débat public et constructif pour une série des plaidoyers au niveau Provincial et National.

Cette dissémination, fruit de l'étude d'évaluation réalisée par l'ingénieur Léonide Mupepele, à la diligence du secrétariat exécutif ITIE RDC pour le compte du gouvernement congolais, avait relevée plusieurs faiblesses liée à l'exécution des obligations contractuelles de la part de la partie chinoise et a proposé une série des recommandations dans le sens de corriger certaines clauses et avenants jusqu'à l'annulation de certains d'autres juges flagrant.

En effet, le projet d'infrastructures des accords de coopération sino-congolaise était une véritable opportunité pour désenclaver les Provinces du centre du pays, aujourd'hui, économiquement asphyxiées , qui devait permettre ainsi au Congo de retrouver l'unité économique et son marché Commun National._ En général, les projets d'infrastructures couvrent 3370 km de chemin de fer à construire et à reconstruire, et 7218km des routes nationales à réaliser dont 4116 km de routes nouvelles à bitumer et 364 km d'anciennes routes asphaltées ; 32 hôpitaux de référence, 145 centres de santés pour 145 territoires et 50 centres hospitaliers dans les centres urbains, deux universités , 5000 logements sociaux dont 2000 dans la ville Province de Kinshasa et 3000 logements sociaux en Province ; Deux aéroports et deux centrales hydroélectriques.

Un programme d'opportunités pour connecter l'Est au Centre et à l'Ouest du pays ainsi désenclaver les Provinces concernées, a signalé Me Gilbert du secrétariat exécutif ITIE RDC.

Malheureusement, Treize ans (13 ans) après la signature de cette convention de collaboration entre la RDC Congo et les entreprises chinoises du GEC, la situation de l'ensemble de ces travaux sur terrain semble être négative et non profitable à l'État congolais moins encore à la population congolaise.

Sur terrain, les projets chinois passent pour des actions sans visibilité et qui n'impactent en rien la vie quotidienne de la population congolaise, qui était censé être le destinataire et bénéficiaire de ces réalisations, constate Jeff Mbiya du RCEN.

Ce journaliste d'investigation s'étonne que certains Gouverneurs aient en plus intégrés dans leur plans quinquennaux avec un budget soumis au vote par leurs Assemblées Provinciales, ces mêmes Projets déjà financés et répertoriés par l'accord sino-congolais... des comportements qui tombent sous le coups de détournements et enrichissement sans cause, car un budget est une loi dont l'exécution requiert une certaine orthodoxie et rigueur.

Certains membres de la société civile qualifient même ce projet des infrastructures de l'escroquerie juridique tout simplement car d'après ces représentants de la population congolaise, ces projets réalisés durant ces treize années ne représentent pas moins de 25% du niveau de son exécution , et pendant ce temps, l'entreprise Sicomines continue la production en attendant de passer à la phase optimale de plus de 400 milles tonnes de cuivre l'an grâce à l'augmentation de la capacité énergétique de la Centrale hydroélectrique de Busanga, un autre projet controversé qui a vu les parts du Gouvernement Congolais à travers la GCM et la société nationale d'électricité SNEL minorés au profit d'une entreprise privée Congo Management dont la propriété réelle et raison sociale demeurent douteuses et, d'ajouter qu'il est plus que temps de mobiliser la communauté congolaise, les décideurs à chaque niveau de responsabilité afin d'en exiger l'audit et une nouvelle équipe de Coordination du bureau de suivi des projets sino-congolais afin que pour les retombées positives de ce contrat soient profitant à la population congolaise, a insisté Kass Muteba, membre de cette coalition.

A noter que les accords de coopération sino-congolaise du 22 avril 2008 portent sur deux projets de collaboration, le premier une joint-venture minière sous la domination de SICOMINES, qui a pour fonction de générer des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du deuxième projet dit des infrastructures.

Présent à ce deux jours d'atelier, L'honorable Nanou memba, membre de la commission infrastructures de l'Assemblée Nationale

a promis de porter devant l'hémicycle toutes les propositions sous forme d'une question orale avec débat à adresser au Ministre des infrastructures pour clarification quant à la suite de la mise en œuvre de ce projet des infrastructures ainsi comprendre le niveau des engagements de chaque partie prenante 13 ans après.

Signalons que cette campagne de dissémination du rapport Sicomines sera menée dans différentes Provinces afin d'obtenir la promotion et appropriation par toutes les parties prenantes dans l'exploitation minière afin d'éviter le bégaiement de l'histoire sur d'autres projets miniers en RDC.

Jeff Mbiya